

Raymond KUNTZMANN est bibliste et spécialiste de la tradition historique de l'Ancien Testament, notamment celle du Deutéronome et des livres du Chroniste. Il a longtemps enseigné à la Faculté de théologie catholique de Strasbourg.

Raymond KUNTZMANN

La généalogie et les généalogies dans l'Ancien Testament

S'il est un corpus littéraire qui rend honneur aux généalogies, c'est bien l'Ancien Testament. Il est impossible, en ce court article, de les recenser toutes, surtout dans leurs dispersions et leurs diversités. Toutefois, le lecteur les repère facilement. Tout au plus, peut-on noter qu'elles se livrent principalement au début de ces histoires collectives ou individuelles, que nous nommons les « histoires de commencements ». La Bible dans son ensemble, en particulièrement le Premier Testament, est une suite sans fin d'« histoires de commencements ». Il est intéressant d'examiner cet ensemble pour vérifier la place qu'il occupe et aussi à quelles idéologies il répond.

Deux observations d'entrée : nous trouvons généralement les généalogies sous leur expression écrite, bien qu'elles laissent encore souvent percer leur stade d'élaboration orale ; et deuxièmement, toutes les généalogies écrites proviennent de près ou de loin des milieux deutéronomistes et surtout sacerdotaux. Une illustration massive en est donnée par l'histoire patriarcale de Genèse 1-11 (P) et peu de siècles plus tard par ce que l'on a pu nommer le « vestibule généalogique » (« *genealogische Vorhalle* ») de 1 Chroniques 1-9¹. Ces deux textes présentent une évolution très intéressante du discours généalogique, de son évolution et de ses buts.

1. M. OEMING, *Das Wahre Israel. Die « genealogische Vorhalle » 1 Chronik 1-9*, Kohlhammer, Stuttgart, 1990.

La généalogie : définition et distinctions.

À consulter les études bibliques sur la question, il faut bien constater un grand flottement des approches et bien des confusions. C'est que les textes témoins pour l'étude sont moins évidents que les chercheurs pouvaient l'espérer et qu'il est souvent difficile de distinguer le genre littéraire de la généalogie de celui, proche, de la table des peuples (Gn 10) ou des listes de ses responsables (1 Rois 4 ; 1 Ch 25). En préambule à notre étude, deux réflexions peuvent être proposées.

Tout d'abord, *un essai de définition assez stricte* comme celle suggérée par Lipinsky s'impose : il s'agit du « dénombrement des descendants réels ou présumés de quelqu'un, sous la forme d'un arbre généalogique ou d'une ligne directe »². En lisant Gn 5, l'exemple de ce genre de dérivation à partir d'Adam est patent. Construite sur le terme *yalad* (engendrer) et présentée sous une forme presque liturgique, avec une influence mésopotamienne évidente (les âges démesurés des patriarches), la liste de Gn 5 traite moins d'un dénombrement de peuples ou d'individus (que vise par exemple la « table des peuples » de Gn 10) ou d'un enregistrement d'ancêtres (les listes sacerdotales en 1 Ch 24) que d'une présentation que les auteurs veulent historique à partir du terme *yalad* (engendrer) repris dans chaque cas. Ce rythme imposé par l'engendrement imprime à la série une continuité dans le temps, sur la base réelle ou fictive d'un même père et d'un même lien du sang.

Ensuite, *l'écriture intentionnelle de ce genre de généalogies* est évidente et oriente la recherche vers la question de l'historicité de listes dont la tardivité ne fait pas de doute. Dans cette perspective apparaît dans la littérature biblique récente la racine verbale *yahas* : enregistrer, inscrire dans une liste³. Le terme évoque toujours une pièce écrite. Pour l'essentiel de ces cas, cette inscription a lieu sur un arbre généalogique (Esd 8,3) ou dans un livre généalogique (1 Ch 9,1). Pour une grande part cette pratique postexilique semble nécessitée par le comptage des Israélites revenus d'exil et soucieux de récupérer leurs terres ou tout simplement de revendiquer leur appartenance au groupe des exilés (Ne 7, 64).

La nécessité de se donner un ancêtre est significative d'un besoin d'unité du groupe.

2. Art. « Généalogie », dans *Dictionnaire encyclopédique de la Bible*, Brepols, Maredsous, 1987, p. 521.

3. 21 fois comme verbe et 1 fois comme substantif au sens de recensement et de livre de recensement en Ne 7,5.

L'emploi conjoint de *sepher*, livre, donne *yahas sepher*, livre du recensement (Ne 7, 5) et dénote le passage d'une simple évocation à un enregistrement social ferme et juridiquement établi. Les inscrits sont alors reliés à une institution assez peu connue qui les isole des non-inscrits et les rattache à l'Israël total ou partiel.

Cependant, il apparaît rapidement que les noms avancés par ces listes sont vagues, sans liens entre eux, s'éloignant de la nomenclature généalogique stricte pour définir un simple recensement des gens réunis par origine, par fonction ou par simple cohabitation. C'est paradoxalement, nous le verrons, à cette même époque postexilique que se constituent les grandes généalogies bibliques exiliques et postexiliques, mais celles-ci dépassent, et de loin, le simple but de compter les gens ou de les cataloguer.

La naissance des énumérations généalogiques.

4. I. FINKELSTEIN – N.A. SILBERMAN, *La Bible dévoilée. Les nouvelles révélations de l'archéologie*, Fayard, 2^{ème} éd., 2002 ; W.G. DEVER, *Aux origines d'Israël. Quand la Bible dit vrai*, Bayard, 2003.

5. R. de VAUX, *Histoire ancienne d'Israël. Des origines à l'installation en Canaan*, Gabalda, 1971.

6. P. GIBERT, *Bible, mythes et récits de commencement*, Seuil, 1986.

En ce domaine, la recherche a émis de nombreuses hypothèses en fonction de l'origine retenue pour Israël et de sa prise de conscience d'être une communauté de destin et de religion. Les travaux de Finkelstein–Silberman et de Dever sont connus⁴, mais d'autres recherches avaient déjà abordé ce problème, parmi lesquels il faut mettre en relief les travaux de R. de Vaux qui a déblayé le terrain⁵ et ceux de Pierre Gibert sur les récits de commencements⁶.

Ces travaux ont essayé de préciser les aires d'origine éclatée du futur Israël et surtout de lire le mécanisme des représentations bibliques à ce sujet. Il suffit ici de remarquer en arrière de l'effort d'unification de groupes humains si divers, combien les auteurs bibliques ont tenté d'en dégager la progressive unité. Aussi tout le processus de la composition biblique a-t-il permis à la Bible de revendiquer après l'Exil l'unité d'une communauté appelée Israël, alors qu'en fait il ne représente plus que la descendance de Juda, la Province de Yehud.

En effet, au départ il s'agit d'une rencontre de traditions qui se perdent dans la nuit des temps, chacune se rattachant à un ancêtre et colportant sa religion. Déjà cette nécessité de se donner un ancêtre est significative d'un besoin d'unité du groupe

qui délimite une aire de vie supposée être celle de l'aïeul. Cette quête identitaire, car c'en est une, représente sans doute le moteur premier des représentations généalogiques.

Ici intervient un facteur peu retenu dans ce genre de recherche : l'importance de la religion du père, sans doute d'origine mésopotamienne, où chaque individu, surtout les rois, et chaque cité avaient leur dieu personnel, à la fois protecteur et garant de leur existence et de leur légitimité. De fréquentes formules « dieu de mon/son/leur père » traversent la Bible. D'une part, elles sont identitaires en visant à situer quelqu'un dans un monde repérable et respectable, mais surtout elles facilitent la transmission de la bénédiction familiale reçue de la divinité tout à l'origine.

Cette transmission est le nerf même de la mémoire généalogique. Si le père peut transmettre à son fils (généralement l'aîné, mais voir les exceptions comme celles de Jacob en Gn 27) la primauté familiale et l'assurance du sol et de la descendance ramassées dans la bénédiction paternelle, c'est pour les avoir reçus lui-même de son père et plus haut, de son Dieu lui-même. Justement, la descendance remonte à Dieu lui-même, selon le programme originel de Gn 1, 27. L'établissement des généalogies s'ingénie à ne pas perdre cette origine fondatrice de la succession familiale et à la traduire comme une histoire.

Peu à peu, les groupes qui se réclament de leurs traditions d'origine se rencontrent et chacun propose à l'autre son ancêtre dont il raconte l'histoire et dont il promet la religion sous le couvert d'un « dieu de mon/notre père » (Gn 26,24; 32,10; Dt 26,7). Nées du partage de ces traditions, les alliances entre les groupes de proto-israélites laissent émerger lentement trois figures patriarcales, celles d'Abraham, d'Isaac et de Jacob devenus « les pères » (Ex 3,6) qui sont finalement réunis par des liens généalogiques fictifs et dont la biographie est donnée selon de grands cycles narratifs⁷.

7. R. de VAUX, *Histoire ancienne* (...), p. 162.

Dans ce déballage et ce partage, il ne faut pas s'étonner que les généalogies connaissent des anomalies voire des contradictions. Ainsi Aram est le père d'Uç selon Gn 10, 23 mais aussi son neveu en Gn 22,21 ; Ram est frère de Yerahméel en 1 Ch 2,9, mais aussi son fils selon 1 Ch 2,27. Ces variations sont

8. E. LIPINSKI, art. Généalogie, DEB, 522.

sans doute le fruit de rencontres de traditions mal intégrées et que Lipinski classe en trois catégories ⁸:

- les *généalogies légendaires* (Gn 4, 17-22 et 25-26) dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Ces généalogies permettent les *tôlédôt*, générations, dont il sera question plus loin ;

- plus consistantes sont les *généalogies tribales* qui expriment en termes de parenté et souvent de filiation les relations entre les clans et les tribus. Ces généalogies sont d'autant plus arbitraires et plus artificielles qu'elles s'éloignent davantage de l'ancêtre réel ou supposé. Ainsi, 1 Ch 1-9 reprend Gn 5, Gn 10 partiellement et Gn 11 pour parvenir à un ensemble plus élaboré mais moins « historique » malgré les apparences ;

- plus éloignées encore des généalogies au sens strict, on trouve les *énumérations familiales* autour de quelques grandes figures comme David (Rt 4,18-22) ou du scribe Shaphân (2 R 22,3). Dans ces listes, la relation aux ancêtres reste une question d'identité, d'une identité que l'on veut imposer aux autres, mais sans grande consistance historique.

Parfois l'élaboration d'une généalogie pointe vers une autre finalité. Le cas des descendants de Siméon en 1 Ch 4,28-43 présente un exemple de reprise et de « montage » intéressant. Les *versets* 24-27 sont empruntés à Gn 46,10, Ex 6,15 et Nb 26,12-14, sauf la finale du v. 27 qui privilégie Juda. Ensuite, les *versets* 28 à 33 présentent des localisations géographiques d'après Jos 19, 1-8. Le verset 33 précise *in fine* : « Ce furent là leurs habitations et ils furent inscrits généalogiquement (*wehithyahasam*, racine *yahas*) ».

La déclaration d'identité commune est devenue un constat de fraternité et le label d'une intégration à l'histoire d'Israël.

Cazelles, dans le commentaire de ce verset précise : « Ce mot n'apparaît pas avant l'œuvre du Chroniste dans la littérature israélite. On y voit d'ordinaire l'inscription sur un registre généalogique mais le mot semble d'origine perse et paraît impliquer l'action de se grouper dans une communauté de travail sédentaire ; en fait dans la pensée de l'auteur, tous ces groupements sont à base de liens familiaux »⁹.

9. H. CAZELLES, *Les Livres des Chroniques*, (fascicule) Cerf, 1961, p. 44.

L'emploi du verbe *yahas* montre donc que l'on s'est grandement écarté de la pensée identitaire fondée sur le même père. C'est la cohabitation qui semble permettre l'inscription sur les listes généalogiques. *Les versets 34-43* relèvent également du *Sondergut*, ces traditions propres au Chroniste sans références à un texte antérieur. Ils donnent les listes des chefs de clans de Siméon avec deux ou trois épisodes des relations de leur tribu avec les voisins de la région de Gêrar.

Le verset 41, relayant une expression du verset 38, parle de ces Siméonites comme « inscrits nominativement » (*hakethûbîm beshêmôth* : les inscrits par les noms), ce qui semble renvoyer également à un registre généalogique. Il fallait de l'audace pour placer la « descente » des Siméonites au temps d'Ezéchias ! Visiblement les auteurs ne tiennent plus compte de la réception des informations traditionnelles sur le patriarche Siméon, ou ne les évoquent que pour justifier son implantation dispersée et son inféodation à Juda acquise au moment où ils écrivent. Inscrits dans les tables généalogiques, les Siméonites bénéficient de la solidarité de leurs frères qui leur font une place. La déclaration d'identité commune est devenue un constat de fraternité et le label d'une intégration à l'histoire d'Israël.

Il ressort des listes de ce genre qu'il n'y en a pas beaucoup de vérifiables du point de vue de leur authenticité historique et quelles sont généralement le fruit d'une élaboration littéraire et fonctionnelle liée aux aléas de l'histoire.

La dérivation des généalogies : Gn 1-11 et 1 Ch 1-8.

Ces deux blocs textuels sont en relation évidente, le premier fournissant l'essentiel de la matière du second. Cependant approximativement deux siècles les séparent, et cet écart permet de vérifier l'évolution de l'usage généalogique. Pas plus que les prêtres auteurs des généalogies sacerdotales de Gn 1-11, le Chroniste ne vérifie l'authenticité historique des listes qu'il reçoit. Pour lui comme pour le l'auteur sacerdotal, elles vont de soit puisque c'est la tradition des anciens.

Mais cela n'empêche pas le Chroniste de faire œuvre personnelle dans une perspective qui est la sienne. Une synopse



entre l'œuvre du Chroniste et le livre de la Genèse est très instructive¹⁰. Tout d'abord, le Chroniste ramasse dans son premier chapitre et au début du deuxième les chapitres 5, 10, 11, 25, 35, 36, 38 et 46 de la Genèse : c'est dire qu'il réduit grandement le donné antérieur. Néanmoins il y trouve un appui ferme, tout en s'autorisant un certain nombre de variations.

10. J. KEGLER-M. AUGUSTIN, *Synopse zum Chronistischen Geschichtswerk* (en hébreu), Francfort/Main, 1984.

Ainsi, il abrège Gn 5 et 11, éliminant les longs développements sur les patriarches « antédiluviens » devenus une simple suite de noms (1 Ch 1, 1-4) de même que les descendants de Japhet et de Canaan, et plus loin ceux des Ismaélites et encore ceux d'Edom (malgré la mention de leur dynastie royale) au bénéfice successif de Sem, d'Isaac et de Jacob.

Visiblement, sans mention spéciale pour Abraham, le Chroniste a hâte de dérouler l'histoire autour de deux personnages majeurs, avec la formule : « Voici les fils d'Israël (1 Ch 2,1) ; voici les fils de David (1 Ch 3,2). Il est surtout remarquable que ces nouveaux groupements glissent clairement vers l'adoption du schéma géographique (Maison de David, Tribus méridionales, Tribus de Transjordanie, Lévi et ses descendants spécialisés du service cultuel, Tribus du Nord, Benjamin et Jérusalem, centre d'Israël).

Ces généalogies déviées de l'histoire deutéronomiste et sacerdotale sont ainsi mises au service de la tradition rattachée à David, de l'implantation géographique rêvée par les auteurs pour l'*eretz*, la terre d'Israël, de l'après-exil. Elles veulent légitimer les grandes fonctions du culte (place centrale accordée à Lévi) et la légitimité de Jérusalem comme centre d'Israël. Ce sont là les centres d'intérêts principaux du Chroniste.

← PIERRE DE POITIERS (1130-1205). Généalogie du Christ, manuscrit, vers 1200, Houghton Library, Harvard University, Cambridge.

Ce que ces listes véhiculent encore de généalogique, c'est la fondation de l'ordre actuel des choses sur ces grands ancêtres que furent Adam, Noé, Abraham, Israël, dont les Judéens actuels se sentent les fils. Même exploitées pour fonder les institutions actuelles, elles gardent leur portée première identitaire. Le Targum accélère cette dérive vers l'utilitaire en ne donnant même plus les listes canoniques et en actualisant outre mesure les listes qu'il retient (et confectionne) par des noms de personnages et de pays qui lui sont familiers¹¹. On est alors dans l'ordre de la simple présentation géographique, dans l'anachronisme et on ne peut plus parler de généalogie, car il s'agit d'un lointain midrash.

11. R. LE DEAUT- J. ROBERT, *Targum des Chroniques*, Tome I, Rome, 1971, p. 39-42.

Yalad et les tôledôt

C'est à partir de la racine *yalad*, enfanter, que se déploie généralement le discours généalogique. L'emploi de cette racine désigne la génération d'une descendance verticale issue d'un ancêtre, de père à fils. C'est le cas des grandes généalogies des onze premiers chapitres de la Genèse. Dans la tradition sacerdotale, à partir de l'Exil, il en est né un substantif général, *tôledôt*, attesté 39 fois, qui insiste sur cette descendance en tant que fruit du processus historique de l'émergence d'une communauté de destin à laquelle l'Éternel assure de génération en génération les biens de la descendance justement et de la terre. Parfois cette vision verticale se combine avec une généalogie horizontale, pour mentionner tous les descendants d'un aïeul (Gn 10; 22,20-24). Ces formes mixtes s'intéressent surtout à la parenté entre clans et tribus.

Les deux formes généalogiques, verticale et horizontale, sont en fait un essai pour se représenter le passé par l'intégration de tout ce que l'on sait à partir des traditions reçues. C. Westermann range cet essai d'intégration dans le souci d'harmoniser la dissémination des hommes sur la terre par la désignation des étapes majeures, qui sont Gn 2,4b (ciel et terre); 5,1 (Adam); 6, 9 (Noé); 10,1 (fils de Noé); 11,10 (Sem); 11,27 (Terah)¹².

12. C. WESTERMANN, *Genesis 1-11*, BKAT, Neukirchen-Vluyn, 1974, p. 13-20.

Cette intégration des traditions d'origine les unes aux autres conduit les auteurs à une succession hâtive, mais intentionnelle. Même s'ils n'en avaient pas conscience et tenaient fermement à l'historicité des traditions qu'ils employaient, leur souci majeur était de proposer à leurs contemporains de l'époque perse le contexte humain de leurs origines, des indications d'où ils provenaient, une focalisation sur leur ancêtre commun et béni par Dieu, avec l'exclusion de clans cousins, tels Ésaü ou Lot par exemple, mais qui n'ont pas suivi le chemin du seul Dieu. Gn 1-11 montre en effet qu'un des rôles de la généalogie stricte était d'exclure celui et ceux qui descendaient sans doute du même ancêtre, mais n'avaient pas reçu la bénédiction ancestrale. Le cas de Jacob et d'Ésaü est patent (Gn 27).

Voilà, semble-t-il le rôle principal des *tôledôt*: créer une histoire qui permet de remonter à l'ancêtre commun dûment béni. Les *tôledôt* s'enfilent l'une l'autre ne laissant pas d'espace vide entre elles, créant ainsi une histoire continue orientée vers le

patriarche dont tous les Israélites et les Ismaélites se réclament, avec déjà une mise à l'écart de Cham et de Canaan (Gn 9, 18-29). D'autres exclusions, tragiques, suivent : celle d'Ismaël (Gn 21) et celle d'Ésaü, frère de Jacob. C'est l'utilisation de la mémoire généalogique au service de l'exclusion.

Mais ces *tôledôt* sont encore intéressantes à un autre point de vue. C'est Gn 2, 4 qui l'évoque : « Voilà les *tôledôt* du ciel et de la terre dans leur création ». La Septante, traduction grecque de la Bible, au lieu de traduire *tôledôt* par engendrement aligne sa traduction du verset sur celle de Gn 5, 1 : « voici le livre de la descendance ». Cet alignement sur les généalogies suivantes semble être une rectification de l'audace du texte massorétique qui est sans équivoque : il s'agit bien d'une affirmation toute nouvelle selon

Sauf à l'origine, les généalogies bibliques ont rarement correspondu à un fondement historique consistant.

laquelle la création du ciel et de la terre, y inclus celle du couple originel (Gn 1,27), n'est qu'un déploiement de la même geste de Dieu. Le ciel et la terre sont de l'ordre des *tôledot*, de l'engendrement puis de la descendance. La création est une naissance, et la terre et le ciel sont comme la matrice d'Adam et de ses descendants. Cette insistance sur la génération peut avoir son indice dans l'inclusion de Gn 1 et 2,4a : le ciel et la terre englobent tous les produits de la création. En tout cas, dans cette vision des choses, les évocations cosmogoniques du type de celle de l'Enuma Elish sont exclues, de même que les théogonies mésopotamiennes ou autres, par exemple celles de l'être divin démembré pour former le monde et les hommes (mythe d'Atrahasis)¹³.

13. R. LABAT et alii, *Les religions du Proche Orient Asiatique*, Fayard, 1970, p. 28-31.

En conclusion, la signification généalogique est fondamentalement identitaire mais actualisée.

Au terme de ce parcours, il est possible de proposer l'une ou l'autre observation. Sauf à l'origine sans doute, les généalogies bibliques n'ont correspondu que rarement à un fondement historique consistant. Cependant, mêmes fictives ou peu contrôlées, elles ont rempli différents rôles dans la communauté d'Israël en formation. Le premier, et non le moindre, car il a perduré, fut de dire l'identité de l'individu, puis du groupe. On était les fils de tel ou tel ancêtre, et par lui la communauté actuelle pouvait remonter à Adam et finalement à Dieu.

Mais une nouvelle nécessité s'impose rapidement au groupe qui progresse de rencontre en rencontre, d'alliance en alliance, de commencement successif au commencement suivant : la focalisation de la mémoire traditionnelle sur un ancêtre précis exigée pour l'unité du groupe. Ce processus donne aux récits généalogiques le redoutable pouvoir d'exclure les individus et les groupes qui ne sont pas bénéficiaires de la bénédiction paternelle (sol et descendance). Ce pouvoir généalogique débouche souvent sur des listes fictives.

Par ailleurs, à partir de l'entrée en Terre Promise, selon nos textes exiliques et surtout postexiliques, l'insistance sur l'identité généalogique prend du recul. Elle assure encore une continuité de référence de la lignée, mais de plus en plus elle ne fait plus que légitimer l'appartenance au groupe pour ceux qui sont revenus d'exil, et le droit à des fonctions ou à des offices. La référence généalogique reste encore en vigueur pour l'inscription sur les listes (*sepher yahas*) d'enregistrement. Pour les prêtres, cette présence sur les listes est garante de leur pureté rituelle et de leur capacité à assurer leur office. Voilà la conception qui est en arrière-plan de la discussion de Jean-Baptiste (Mt 3,7-10) et de Jésus (Jn 8,33-40) sur le sens de la filiation d'Abraham ; toute relation à la généalogie semble alors perdue.

Pierre Gibert, dans un article assez récent¹⁴, met en question la manière traditionnelle d'examiner la question traitée, à savoir la descente à partir de la figure paternelle unique (il étudie le cas d'Abraham) au fil de son parcours historique jusqu'au scribe biblique. Cette démarche livre une bonne masse d'informations. Mais pour P. Gibert, une lecture alternative partirait du moment tardif de l'histoire juive où la geste de l'ancêtre est codifiée et remonterait vers lui. L'intérêt de cette approche est de découvrir « l'image qu'Israël a voulu se faire et se donner de lui-même »¹⁵. Finalement, c'est bien la visée de l'historien biblique postexilique : se découvrir soi-même. Mais, en définitive, cette investigation du bas vers le haut rejoint elle aussi la visée fondamentale de toute généalogie, la définition de l'identité propre de celui qui élabore une généalogie et l'actualise dans sa vie présente.

Après l'entrée en Terre Promise, la généalogie ne fait plus que légitimer l'appartenance au groupe et le droit à des fonctions ou des offices.

14. P. GIBERT, « La nécessité d'un père unique », *Le Monde de la Bible*, n° 140, janvier-février 2002, p. 48-53

15. P. GIBERT, art. cit., p.50.

Raymond KUNTZMANN